

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

---

### MayaForte

---

#### **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### **1.1. Identificateur de produit**

**Code du produit** 12329.0002/125978

**Synonymes** Aucun(e).

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/de la préparation** Produit de nettoyage

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

###### **Identification de la société/entreprise**

STEINFELS SUISSE

St. Gallerstrasse 180 - Case postale 53

8411 WINTERTHUR - SWISS

info@steinfels-swiss.ch - 052 / 234 44 00 - 052 / 234 44 01

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Center)

**Date d'émission** 09.03.2015

**Version** 1 (GHS)

Distributeur Suisse :  
HYPROS SA  
Pont-du-Centenaire 144  
1228 PLAN-LES-OUATES  
Tél. 022 338 35 00  
Fax. 022 338 35 01  
hypros@hypros.com

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)** Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1B, H314

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE** C; R34

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger** H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Conseil supplémentaire** Aucun(e).

**Identificateur de produit selon SGH** Sodium hydroxide; caustic soda, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

### Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



C - Corrosif.

**Phrase(s) de risque** R34: Provoque des brûlures.

**Phrase(s) de sécurité**

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec .

S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.  
 S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette** Sodium hydroxide; caustic soda, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

**2.3. Autres dangers** Pas d'information disponible.

### 3. Composition/informations sur les composants

**Caractérisation chimique** Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Sodium hydroxide; caustic soda	2.5% - 5%	Skin Corr. 1A H314 [CSk1A: C ≥ 5 %   CSk1B: 2 % ≤ C < 5 %   CSk2: 0,5 % ≤ C < 2 %   CEy2: 0,5 % ≤ C < 2 %]	C; R-35 [C ≥ 5 % \ C; R-35   2 % ≤ C < 5 % \ C; R-34   0.5 % ≤ C < 2 % \ Xi; R-36/38]	No.-CAS: 1310-73-2 No.-CE: 215-185-5 No.-Index: 011-002-00-6
Fettalkohol ethoxylat	1% - 2.5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	Xn; R-22-41	No.-CAS: 68439-46-3
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	F,Xi; R-11-36-67	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0
Sodium Octyl Sulfate	1% - 2.5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315	Xi; R-38-41	No.-CAS: 126-92-1 No.-CE: 204-812-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.

**Contact avec la peau** Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un ophtalmologiste.

**Ingestion** Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Le secouriste doit se protéger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Aucun(e) à notre connaissance.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** N'importe lequel.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

**Conseils pour les secouristes** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Éviter la formation d'aérosols. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les résidus dans l'égout.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Ne pas congeler.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### Sodium hydroxide (CAS 1310-73-2)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)

2 mg/m<sup>3</sup> TWA [MAK] (inhalable)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)

2 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW] (inhalable)

Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)

4 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW] (inhalable fraction)

Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)

2 mg/m<sup>3</sup> TWA [TMW] (inhalable fraction)

#### Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)

200 ppm TWA [MAK]  
500 mg/m<sup>3</sup> TWA [MAK]

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)

400 ppm STEL [KZW]  
1000 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW]

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)

25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone  
25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone

Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)

800 ppm STEL [KZW] (4 X 15 min)  
2000 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW] (4 X 15 min)  
800 ppm STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 30 min)  
2000 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 30 min)

Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)

200 ppm TWA [TMW] (short time value for large casting)  
500 mg/m<sup>3</sup> TWA [TMW] (short time value for large casting)

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)

200 ppm TWA MAK  
500 mg/m<sup>3</sup> TWA MAK

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak)

400 ppm Peak  
1000 mg/m<sup>3</sup> Peak

Limitations)

Germany - TRGS 900 -  
Occupational Exposure Limits -  
TWAs (AGWs)

200 ppm TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus  
can be excluded when AGW and BGW values are observed,  
exposure factor 2)

500 mg/m<sup>3</sup> TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus  
can be excluded when AGW and BGW values are observed,  
exposure factor 2)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À  
manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène  
industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant  
les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### Protection individuelle

#### *Protection respiratoire*

Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de  
brouillard.

#### *Protection des mains*

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux  
spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN  
374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum:  
480 minutes)

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm

Temps de pénétration: 480 minutes

Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition  
Contact au maximum: 30 Minutes)

Matériel: caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.2mm

Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne  
dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés  
et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

#### *Protection des yeux*

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

#### *Protection de la peau et du corps*

Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en  
caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements  
contaminés avant réutilisation.

### Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

### Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Jaune clair.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	13.3

MayaForte

Date d'impression  
09.03.2015

1 (GHS)

6 / 12

<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	95
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	1.065
<b>Hydrosolubilité:</b>	complètement soluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun(e)

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Réaction exothermique avec des acides forts.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Sodium hydroxide; caustic soda (CAS 1310-73-2)</b> DL50/orale 500 mg/kg. <b>Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS 68439-46-3)</b> Oral LD50 Rat = 1400 mg/kg (NZ_CCID) <b>Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)</b> Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 72600 mg/m <sup>3</sup> 4 h(JAPAN_GHS) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Provoque de graves brûlures.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

## 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

### **Sodium hydroxide (CAS 1310-73-2)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 45.4 mg/L [static]

### **Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS 68439-46-3)**

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation Biodegradable under anaerobic conditions. (listed under Alcohol ethoxylate (C9-11, DID-no 021 >3-6 ethoxylated units, DID-no 022 >6-10 ethoxylated units) predominantly linear)

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C9-11, DID-no 021 >3-6 ethoxylated units, DID-no 022 >6-10 ethoxylated units) predominantly linear)

### **Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - 96 h LC50 Pimephales promelas: 9640 mg/L [flow-through]

Acute Toxicity Data	96 h LC50 Pimephales promelas: 11130 mg/L [static] 96 h LC50 Lepomis macrochirus: >1400000 µg/L 48 h EC50 Daphnia magna: 13299 mg/L
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L 72 h EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L

**12.2. Persistance et dégradabilité** Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Donnée non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Résidus de produit / produit non utilisé** Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés** Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

## 14. Informations relatives au transport

**ADR/RID** Proper shipping name HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
No ONU 1824.  
Classe 8.  
Groupe d'emballage III.  
Étiquettes ADR/RID 8.  
Code de classement C5.  
Risk No. 80.  
Quantité limitée 5 L.  
Code de tunnel E

<b>IMDG</b>	Proper shipping name Sodium hydroxide solution No ONU 1824. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 8. Quantité limitée 5 L. No EMS F-A, S-B. Marine Pollutant no
<b>IATA</b>	Proper shipping name Sodium hydroxide solution No ONU 1824. Classe 8. Etiquettes IATA 8. Groupe d'emballage III. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 (5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y841 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 856 (60 L).
<b>Navigation fluviale ADN</b>	Proper shipping name SODIUM HYDROXIDE SOLUTION No ONU 1824. Classe 8. Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 8. Danger ADN 8+N3.
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Informations réglementaires</b>	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=30%: de l'eau <5%: agents de surface anioniques Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2. Merkblatt BG Chemie: M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten) VOC (CH) = 2.00000000%
------------------------------------	---

#### **Sodium hydroxide (CAS 1310-73-2)**

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (Nail cuticle solvent) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (Hair straightener, general use) For professional use only. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. (Hair straightener, professional use) Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes. (pH adjuster for depilatories)
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 142, hazard class 1 - low hazard to waters (footnote 8)

**Alcohols, C9-11, ethoxylated (CAS 68439-46-3)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates Present (< 2.5 EO)

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 670, hazard class 2 - hazard to waters

**Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)**

Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs) 2905.1290

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 135, hazard class 1 - low hazard to waters

**2-Ethylhexyl sodium sulfate (CAS 126-92-1)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

## 16. Autres informations

**Signification des abréviations et acronymes utilisés** Aucun(e).

**Procédure de classification** Méthode de calcul.

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H318: Provoque des lésions oculaires graves.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R11: Facilement inflammable.  
R22: Nocif en cas d'ingestion.  
R34: Provoque des brûlures.  
R35: Provoque de graves brûlures.  
R36: Irritant pour les yeux.  
R38: Irritant pour la peau.  
R41: Risque de lésions oculaires graves.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Autres informations** Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

**Mode d'emploi** Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.